

Le délégué général aux droits de l'enfant imagine une école "plus juste"

■ Solyman Laqdim formule neuf recommandations pour une école plus accueillante.

Un taux de redoublement excessif, du harcèlement, ou de l'absentéisme. Voilà la liste non exhaustive de problématiques scolaires relevées par le délégué général aux droits de l'enfant, Solyman Laqdim.

La gratuité scolaire étendue

Face à ces constats, il formule neuf recommandations pour parvenir à une école plus inclusive et accueillante pour tous. En premier lieu, le délégué général aux droits de l'enfant appelle à renforcer la gratuité scolaire. Il plaide pour élargir les dispositifs de gratuité aux fournitures, repas et activités extrascolaires. Or, ce système de gratuité vient justement d'être radicalement réduit par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Désormais, la gratuité scolaire sera réservée aux enfants les plus précaires.

Solyman Laqdim demande également un prix plafond pour les voyages scolaires, qui sont selon lui une source de discrimination économique.

Harcèlement, sanitaires et transport

Les inégalités scolaires ne se traduisent pas qu'au niveau financier.

Le délégué général aux droits de l'enfant entend ainsi intensifier la lutte contre le harcèlement, dont près d'un élève sur cinq est victime. Même s'il reconnaît l'avancée qu'est la procédure obligatoire de signalement et de prise en charge, instaurée en août 2024, il affirme qu'elle ne suffit pas pour autant. Selon lui, elle devrait être accompagnée d'une "formation systématique pour les enseignants et éducateurs sur la prévention et la prise en charge".

Des problèmes existent aussi au niveau des installations sanitaires, notamment en matière de respect de l'intimité et des besoins des jeunes filles. "En secondaire, l'accès aux toilettes est souvent restreint ou soumis à autorisation, poussant les élèves à se retenir ou à éviter de boire", déplore-t-il, plaidant pour un accès à suffisamment de toilettes en état de propreté.

Autre recommandation: réduire les temps de transport. Cet avis s'applique principalement aux élèves de l'enseignement spécialisé, qui parcourent de longs trajets au quotidien. Pour 6,4% des élèves wallons, ceux-ci durent plus de trois heures par jour. Pour pallier ce problème, il souhaite une révision du système des transports scolaires.

Redoublement, inclusion et PMS

Au niveau pédagogique, Solyman Laqdim appelle à réduire le redoublement et l'échec scolaire. Il faut selon lui privilégier la remédia-

tion et l'accompagnement personnalisé "pour soutenir les élèves des premières difficultés, et renforcer les compétences des enseignants pour la différenciation pédagogique".

Le délégué général aux droits de l'enfant en appelle aussi à encourager la mixité et l'inclusion. Il est ici question de favoriser la mixité sociale à l'école, entre autres en ce qui concerne les filières techniques et professionnelles. Les délais de diagnostic des troubles du spectre de l'autisme doivent aussi être réduits pour éviter toute orientation précipitée vers le spécialisé, soutient-il.

Pour Solyman Laqdim, il est également crucial de maintenir la stabilité des services PMS en "gelant le transfert des 39 équivalents temps plein des centres PMS spécialisés vers les centres PMS ordinaires" prévu par la réforme des centres psychomédico-sociaux en cours.

Moins d'enfants par classe

Enfin, pour le délégué général aux droits de l'enfant, le nombre maximum d'enfants par classe doit être plafonné afin de permettre à chacun un accompagnement individualisé. Si des plafonds ont déjà été fixés par un décret, il affirme que les dispositifs existants sont sous-utilisés.

"Les réformes et choix budgétaires à venir doivent placer l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur de toutes les décisions", conclut-il.

Caroline Vandenaabeele

Solyman Laqdim appelle à réduire le redoublement et l'échec scolaire. Il privilégie les dispositifs de remédiation et d'accompagnement personnalisé.



Sleeping Beauty Days

Demandez les conditions en magasin.

auping
store

Auping Store
Gosselies, Avenue du Grand Vivier 1
Namur, Chaussée de Marche 586
Rhode-Saint-Genèse, Chaussée de Waterloo 246
Wavre, Avenue des Princes 54